



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

13 JAN. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefte} Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



22009048

N° d'entreprise : **0431 401 461**

Nom

(en entier) : **Association pour la Promotion des Arts et du Patrimoine**

(en abrégé) : **Prométhéa**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission - nomination des administrateurs

Extrait procès-verbal du Conseil d'Administration dd. 17/06/2021.

- Composition du Conseil d'Administration

a. Départs

- Julie Bajart, Entreprises Bajart, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- André-Marie Poncelet, Fédération Wallonie-Bruxelles, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles

b. Propositions de nomination

Administrateur :

- Gérard Servin, Macors, en sa qualité de nouveau Président du collectif Patwal, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

c. Renouvellements

Le Président indique ensuite que les membres suivants ont confirmé leur volonté de renouveler leur mandat:

- Thierry Bouckaert, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- Thierry Damstén, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- Christophe Kevelaere, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- Jean-Claude Dherte, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- Jean-Sébastien Pirnay, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- Charles van der Straten Waillet, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles
- Myriam van Roosbroeck, à cet effet élisant domicile à rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles.

- Renouvellement mandat commissaire

Les membres approuvent la décision de l'Organe d'Administration du 30 septembre 2020, de renouveler avec effet rétroactif à cette date, le mandat de commissaire de BST, représentée par Madame Fanny Van Eetvelde, pour une durée de 3 ans. Le mandat se terminera à l'Assemblée Générale Ordinaire chargée d'approuver les comptes au 31 décembre 2022.

- Procuration

Il est conféré une procuration spéciale à Madame Susana Gonzalez Melon et à tout autre avocat ou paralegal d'Allen & Overy LLP, élisant domicile à Avenue de Tervueren 268A, 1150 Bruxelles, chacun individuellement compétent et avec pouvoir de substitution, pour donner effet à et exécuter tous les documents, instruments, actes et formalités (y compris la représentation de la Société au greffe du Tribunal de Commerce

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

compétent) et pour donner tous les instructions nécessaires et utiles afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles pour la publication des décisions précitées dans les Annexes du Moniteur belge.

Susana Gonzalez Melon
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers